REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION D'ALGER CENTRE
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE.

NIF : 410002000016085

Conformément à l'article 52 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. La direction de l'éducation d'Alger Centre informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2026 du 20/09/2026 de l'avis d'attribution provisoire du marché relatif au : **Aménagement d'un bloc en internat au niveau du Lycée des Arts – El Biar.**

Soumissionnaire	Montant de la soumission en TTC	Montant de la soumission corrigé en TTC	Note technique /60	Délai de Réalisation	Observation
ETB TCE REBIHAOUI BELKACEM NIF : 166173200154480	**34.778.345,00**	**34.778.345,00**	**58,88**	**90 Jours**	**Retenu moins disant**

- Les recours seront déposés auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce, conformément à l'article 73 et 184 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

- Les soumissionnaires peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour se renseigner des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

الحراك الإخباري - ANEP 2616035852 - 02.11.2026